

DEMANDE DE LOCATION POUR PARKING

Immeuble :

Surface : Etage :

Locataire actuel :

Date d'entrée souhaitée :

Parking mensuel : CHF

Par quel biais avez-vous trouvé ce bien : www.vpi-sa.ch Passerelles Internet LinkedIn Facebook Autres

<u>Titulaire du bail</u>	<u>Co-Titulaire</u>
<u>Personne morale</u> :	<u>Personne morale</u> :
Société :	Société :
<u>Personne physique</u> :	<u>Personne physique</u> :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Nationalité :	Nationalité :
Permis (A, B, C, ou autres)	Permis (A, B, C, ou autres)
Etat civil :	Etat civil :
Adresse actuelle :	Adresse actuelle :
Npa :	Npa :
Téléphone privé :	Téléphone privé :
Téléphone prof. :	Téléphone prof. :
Profession :	Profession :
Adresse mail :@.....	Adresse mail :@.....
Employeur :	Employeur :
Revenu mensuel :	Revenu mensuel :
Employé depuis le :	Employé depuis le :
Régie actuelle :	Régie actuelle :

DEMANDE DE LOCATION – REGLES ET CONDITIONS

Note : L'INSCRIPTION DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT ACCOMPAGNÉE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ✓ **Certificat de salaire récent, ou 3 dernières fiches de salaire récentes**
- ✓ **Attestation de solvabilité (document original) émanant de l'Office des Poursuites et faillites du lieu du domicile actuel (de moins de 3 mois) pour chacun des titulaires**
- ✓ **Copie de la pièce d'identité ou passeport**
- ✓ **Pour les personnes étrangères, copie du permis de séjour B, C, L, G (frontaliers) ou carte de légitimation**
- ✓ **Extrait du registre du commerce, pour la société**

CE FORMULAIRE N'EST PAS UN DOCUMENT CONTRACTUEL, IL N'ENGAGE NI LE CANDIDAT, NI LE GROUPE VPI À LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE LOCATION.

LE GROUPE VPI SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER CETTE DEMANDE SANS AVOIR À FOURNIR UN MOTIF AU CANDIDAT.

Néanmoins, en cas de désistement du candidat après acceptation de son dossier, une somme de CHF 100.00 TTC sera réclamée à titre de couverture des frais de démarches engagés.

LE GROUPE VPI se réserve le droit de demander des renseignements approfondis sur la solvabilité des candidats. A cet effet, ces derniers s'engagent à régler la somme de CHF 280.00 TTC, couvrant les émoluments y relatifs, et ce, au moment de l'établissement du bail.

De plus, toute personne ou société déposant un dossier de candidature pour une location et n'étant pas domiciliée sur le canton en référence de l'objet, se verra assumer des frais de recherches de renseignement et de solvabilité de CHF 400.00 TTC par entité. Ces mêmes frais seront tout de même encaissés en cas de refus du dossier, ou d'annulation du demandeur.

A la signature du bail à loyer des frais de dossiers, seront perçus, soit CHF 100.00 TTC.

Les candidats attestent que les renseignements fournis sont conformes à la réalité et respectent les règles de la bonne foi (art. 2 code civil suisse). En cas de fausses informations, le groupe VPI se réserve le droit de ne pas délivrer l'objet loué ou de résilier le contrat pour sa prochaine échéance. De plus, les candidats autorisent le groupe VPI à vérifier ces données auprès de leurs employeurs, ancienne régie et auprès de l'office des poursuites.

(Groupe VPI = REGIE VPI SA, Valorisation de Patrimoine Immobilier à Genève & REGIE VPI VAUD SA, Valorisation de Patrimoine Immobilier à Etoy)

Le groupe VPI adhère aux principes de protection des données du RGPD (directives UE). De ce fait, par la signature de ce document, vous acceptez notre politique de confidentialité de traitement de vos données personnelles, en conformité avec l'application de la RGPD.

ATTENTION !

- Seuls les dossiers complets sont acceptés.
- l'inscription doit être accompagnée des pièces demandées
- Pour des raisons de confidentialité, le dossier des candidats non retenus, y compris ses annexes, sera détruit.

SIGNATURE(S)

Le(s) demandeur(s) atteste(nt) avoir visité l'objet en location

OUI

NON

(Entourez ce qui convient)

Le titulaire : **Le co-titulaire** :

Lieu : **Le** :